LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière
6 rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
Tél. 02 40 54 80 23

CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 avril 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 4 avril, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 29 mars 2024.

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Philippe FORMENTEL
Vanessa PAGEOT
Jean-Luc VIAUD
Elodie CAMIER
Jean-Marie MOREL
Aurélie ARQUIER
Jean-Yves ARTAUD
Jocelyne LANDRON
Jean-Marie CAMIER
Pierre NOBLET
Philippe ROUSSEAU
Patrice CHOIMET
Elise LE BAIL
Amélie GOUTH
Vincent PÉRUSET
Serge LAFFONTAS
Agnès PARAGOT
Sabine AUDRAIN
Bruno TOUPET
Isabelle CIVEL

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
27	21	26

Étaient excusés et représentés :
Séverine KUTER ayant donné pouvoir à Jean-Marie MOREL
Audrey VIDAL-BLANCHARD ayant donné pouvoir à Patrice CHOIMET
Laurence CLÉMENCEAU ayant donné pouvoir à Bruno TOUPET
Stéphanie VIOLIN ayant donné pouvoir à Elise LE BAIL
Marion PESCHEUX ayant donné pouvoir à Jocelyne LANDRON

Absent non-excusé :
Patrick TESSIER

Secrétaire de séance : Serge LAFFONTAS

Mairie de La Haye-Fouassière
6 rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
Tél. 02 40 54 80 23

LA HAYE FOUASSIÈRE

DÉLIBÉRATION n° 2024-04-24

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ENVIRONNEMENT
Adoption de l'Atlas de la Biodiversité Communale

Jean-Marie MOREL expose :

L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est une démarche qui permet à une commune, ou une « structure intercommunale », de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. La commune de La Haye-Fouassière a engagé cette démarche en 2021 pour une durée de 3 ans.

Élaboré au cours des trois années, l'ABC nous fournit une connaissance approfondie de la situation de la biodiversité sur la commune. Il a notamment permis d'identifier, sur les 12 territoires ciblés, les espèces patrimoniales, les espèces à protéger et les espèces particulièrement menacées. Cet ABC sera ainsi un élément de référence quant à l'évaluation environnementale à mener dans le cadre de la révision du PLU.

Dans la logique de continuité des actions et d'amélioration des connaissances, il sera important d'établir un programme d'actions dans les mois à venir.

Il s'agit maintenant d'adopter le document Atlas de la Biodiversité Communale de La Haye-Fouassière qui comprend :

- Les inventaires naturalistes de terrain au cours desquels sont produites des données d'observation et de suivi d'espèces et/ou d'habitats,
- Des cartographies d'enjeux de biodiversité qui pourront être intégrées dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire,
- Des publications, rapports ou annexes relatifs à la mise en œuvre de l'ABC et des perspectives qui en découlent.

Ces productions seront ensuite rendues publiques.

VU l'avis de la commission Environnement et Cadre de vie du 20 mars 2024

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

ADOPTE le document Atlas de la Biodiversité Communale de la Haye-Fouassière

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote :
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

La Haye-Fouassière, le 05/04/2024

Le Maire
Vincent MAGRÉ

MAIRIE DE LA HAYE-FOUASSIÈRE
44 - LOIRE-ATLANTIQUE

Le secrétaire de séance
Serge LAFFONTAS